

Pas de diplôme, peu d'emplois

EMPLOI Chances réduites pour les peu qualifiés, dopées pour les masters

- ▶ Moins un jeune est diplômé, moins il a de chances de retrouver du travail.
- ▶ La crise a amplifié le phénomène : les employeurs ont augmenté leurs exigences.
- ▶ C'est ce qui ressort d'une étude du Bureau du Plan.

Sale temps pour les jeunes qui n'ont pas dépassé le niveau des études secondaires. Une étude que vient de publier le Bureau du Plan, le conseiller économique du gouvernement, démontre que la crise a encore réduit les chances d'accès à l'emploi des moins diplômés lorsqu'ils sont au chômage. Entre 2002 et 2009, avant la crise financière, les jeunes de 17 à 25 ans ayant au maximum un diplôme du secondaire avaient 43 % de chances de moins de sortir du chômage que ceux ayant un baccalauréat. Après la crise, le pourcentage est passé à 47 %.

Au-delà de deux ans de chômage, il devient très difficile de retrouver du travail

Et ce n'est pas tout. Les employeurs ont décidé d'engager davantage de profils très qualifiés après la crise. Avant 2009, les titulaires d'un bac trouvaient du travail plus facilement que ceux qui étaient détenteurs d'un master. Après la crise, c'est le diplômé en master qui avait davantage de chances. Pour les chercheurs du Bureau du Plan, les moins qualifiés ont donc été doublement pénalisés. « D'une part, la pénalité associée à un ni-

veau de formation inférieur a augmenté, et d'autre part, l'avantage associé à un diplôme élevé s'est renforcé. »

Au Forem, l'office de l'emploi wallon, on n'est pas surpris par ces constats chiffrés. « En période de crise, l'offre de main-d'œuvre est plus importante et les exigences en matière de recrutement peuvent donc être plus élevées. »

Le Forem nuance toutefois les conclusions du Bureau du Plan sur un point. Il est certes exact que les personnes ne disposant pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire éprouvent plus de difficultés que les autres, mais il y a des distinctions à faire entre les orientations choisies. Ainsi, selon des observations effectuées par le Forem auprès des jeunes diplômés de 2013, les personnes qui optent pour une formation technique ou en alternance, avec une partie théorique et une partie de stage, ont un niveau d'insertion beaucoup plus élevé.

L'étude du Bureau du Plan révèle aussi que le temps d'attente avant de retrouver du travail a globalement augmenté pour les jeunes. Avant la crise, il fallait en moyenne cinq mois à un jeune pour re-

trouver du travail. Depuis 2009, il faut huit mois.

Le Bureau du Plan démontre également de manière chiffrée que plus la période de chômage dure, plus il est difficile de retrouver du travail.

Cette tendance s'est encore accentuée avec la crise. « C'est particulièrement vrai pour la période comprise entre trois et dix-huit mois. » Et au-delà de deux ans, il devient très difficile de retrouver du travail.

Le Bureau du Plan avance deux éléments pour expliquer ce phénomène. « Le premier, c'est que les meilleurs éléments quittent le chômage en premier, laissant moins de chances aux personnes qui présentent moins de caractéristiques adéquates. Ces dernières

ont donc des taux de sortie du chômage plus bas. » Deuxième explication : la durée du chômage entraîne une dépréciation des compétences et une stigmatisation. Les pouvoirs publics, tant régionaux que fédéral, n'ont cessé de développer des systèmes de formation alternatifs, comme les stages en entreprise, mais manifestement, il est difficile de lutter contre une tendance à l'augmentation des exigences de qualification. ■

BERNARD DEMONTY